



# ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024-2028

## ELECTION DES DEUX REPRESENTANTS DES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

*Deux sportifs de haut-niveau, un homme et une femme, vont siéger au Comité Directeur et au Bureau fédéral pour le mandat 2024-2028. Ils seront issus de la Commission des Sportifs de haut-niveau dont les six membres seront élus par les sportifs de haut-niveau.*

*Vous êtes sportif de haut-niveau et êtes élus à la Commission Nationale des SHN, vous pouvez voter !*

### Qui vote ?

- Les membres, élus précédemment, de la Commission des Sportifs de Haut-Niveau

### Quand a lieu le vote ?

- Le Mardi 10 Novembre 2026

### Comment se passe le vote ?

- En distanciel
- En se connectant à une plateforme dédiée avec un identifiant reçu par mail et/ou SMS

### Qui, quand et comment peut-on déposer sa candidature ?

- Uniquement les membres élus à la Commission des Sportifs de Haut-Niveau,
- Entre le 28 Octobre 2026 et le 5 Novembre 2026 (Minuit),
- Les candidatures doivent être envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par mail avec accusé de réception de la part de la Fédération ou remis en main propre, au Siège de la Fédération contre récépissé, par le ou la candidate

*Vous pouvez aussi être candidat à l'élection des membres de la commission des sportifs de haut-niveau. Pour cela, vous devez remplir les 2 conditions suivantes :*

- Avoir 18 ans minimum le 21 Octobre 2026
- Avoir été inscrit(e) en liste SHN (élite senior, relève et reconversion) au moins 3 ans au cours des huit années précédant la date de l'élection de cette commission SHN